

## Semaine des langues vivantes Edition 2022

**Vive l'Europe, vivent les langues !**

### Deux enjeux majeurs pour le scénario pédagogique : citoyenneté et Présidence française de l'Union Européenne

La Présidence française semestrielle du Conseil de l'Europe dévolue à l'un de ses pays membres implique pour ce dernier entre autres l'impulsion aux travaux législatifs du conseil et la représentation de l'Europe sur la scène internationale.

Aussi, le Défi des langues prend appui sur ces orientations, ainsi que sur des questions vives qui permettront aux élèves de développer et d'exprimer leur esprit citoyen. Selon le niveau, différents aspects peuvent être traités : projection d'une Europe idéale, coopération entre les peuples, écologie et environnement, inclusion, ode à l'Europe. Les compétences orales et écrites, notamment l'éloquence et la force de persuasion, seront les pierres angulaires de la réalisation du projet.

### Indications pédagogiques et organisationnelles

#### **Qui ?**

Cette édition 2022 du défi académique « Vive l'Europe, vivent les langues ! » est ouverte à tous les élèves de l'académie de Grenoble : écoliers, collégiens, lycéens, étudiants dans les voies professionnelle, technologique et générale.... L'Europe inclusive et plurilingue étant au cœur du projet, tous nos citoyens pourront trouver dans le projet un terrain d'expression.

#### **Quoi ?**

Le projet doit obligatoirement inclure des **productions d'élèves** (production numérique de type vidéo ou fichier sonore, captures d'écran, travaux écrits).

*Exemples : échange épistolaire, audioguide d'une exposition artistique, webradio, débat, livre numérique interactif, interprétation musicale ou théâtrale, échange virtuel avec une autre classe (eTwinning), carte postale sonore numérique, conférence, table ronde, film d'animation, court métrage, commentaire dans les conditions du direct d'une manifestation culturelle, visioconférence, interview, mise en scène de situation de médiation avec les assistants de langues, etc.*

Les vidéos seront acceptées au format **mp4**, les fichiers son au format **mp3**.

#### **Quand ?**

Le projet doit être envoyé **au plus tard le 21 mars 2022, délai de rigueur**

## **Comment ?**

- Renseigner la fiche de participation
- Envoyer la fiche de participation et les documents du projet :
  - soit à l'adresse électronique [manuel.moyen@ac-grenoble.fr](mailto:manuel.moyen@ac-grenoble.fr) en joignant un lien vers votre dossier sur Dropbox, Google Drive, One Drive, iCloud ou toute autre plateforme de sauvegarde sur le Cloud.
  - soit via le site institutionnel [FileSender](#) ou [WeTransfer](#) à la même adresse électronique que ci-dessus.

**Après délibération par un jury académique inter-degrés, le palmarès sera publié sur le site internet de l'académie de Grenoble.**

**C'est parti ! Los geht's ! ¡Adelante! Avanti ! Let's go !! لنرحل Vamos ! пойдём !**